

Instrument financiers et subventions pour les régions de l'UE

Les instruments financiers sont de plus en plus utilisés pour le financement des régions de l'Union, outre des subventions plus traditionnelles. Ils peuvent être considérés comme un moyen, en cette ère de restrictions budgétaires, d'utiliser les financements publics de façon optimale. Il est néanmoins essentiel de parvenir à des synergies justes et d'étudier quelle combinaison permet le mieux d'atteindre les objectifs de la politique de cohésion. Il importe d'aborder la question de la palette appropriée de financement dans le contexte de la future politique de cohésion de l'Union après 2020.

Contexte

Les formes de financement dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union ont évolué au fil des ans pour comprendre à la fois l'aide fondée sur les subventions et les instruments financiers. Ces derniers fournissent un soutien sous forme de microcrédits, de prêts, de garanties, de capital-investissement et de capital-risque. Par rapport à la période précédente, la dotation pour les instruments financiers pendant la période 2014-2020 devrait doubler pour dépasser les 20 milliards d'euros (soit 6 % des dépenses de cohésion). Les instruments financiers peuvent également être utilisés pour tous [les objectifs thématiques](#) ainsi que dans le cadre de tous les Fonds structurels et d'investissement européens ([Fonds ESI](#)), et être associés à des subventions. D'après le [rapport](#) d'avancement 2016 de la Commission sur le sujet, vingt-et-un États membres ont commencé à les utiliser. Des [données](#) relatives à la période précédente montrent que si ces instruments ont eu des effets positifs, ils posent également des problèmes, parmi lesquels la charge administrative pour les bénéficiaires, des coûts et frais de gestion élevés, la durée d'établissement, un faible effet de levier et des règles complexes. La plate-forme [fi-compass](#), gérée conjointement par la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement, offre des outils d'assistance technique.

Instrument financiers contre subventions

Les instruments financiers sont [réputés](#) accroître l'efficacité et la viabilité à long terme des fonds publics du fait de leur caractère renouvelable. L'obligation de remboursement peut également encourager des projets de meilleure qualité. Les instruments financiers peuvent permettre d'augmenter l'accès aux financements pour les projets présentant des risques plus élevés ou pour lesquels il est difficile d'obtenir des financements privés. Cependant, dans certaines situations, les subventions peuvent se révéler plus efficaces. Elles sont plus faciles à mettre en place pour les autorités locales et régionales et peuvent être plus adaptées pour traiter des questions structurelles ou pour cibler certains bénéficiaires dans des régions sous-développées, dans des situations où il est irréaliste d'espérer une rentabilité économique ou en cas de faible rentabilité, ainsi que dans certains domaines de politique (comme ceux relevant du Fonds social européen). D'un autre côté, les subventions peuvent limiter la qualité des projets, encourager une culture de la dépendance aux subventions ou évincer des investisseurs privés potentiels. L'efficacité et l'impact de ces deux outils requièrent des recherches et des évaluations plus approfondies. Différentes combinaisons offrent une certaine souplesse de choix pour les autorités de gestion, ce qui leur permet d'opter pour les meilleurs outils en vue de répondre à des besoins spécifiques, dans le respect de l'objectif de la politique de cohésion consistant à réduire les disparités entre les régions. La [révision du cadre financier pluriannuel](#) et la prochaine [politique de cohésion après 2020](#) offrent une bonne occasion de réfléchir à la question de savoir comment utiliser ces deux outils de façon équilibrée, afin de créer des synergies optimales.



La position du Parlement européen

Le [rapport](#) d'initiative intitulé «La palette appropriée de financement pour les régions d'Europe: équilibre entre les instruments financiers et les subventions dans la politique de cohésion de l'Union», adopté par la commission du développement régional, devrait être mis aux voix lors de la séance plénière de mai. Le rapport souligne que même si les deux outils soutiennent les mêmes objectifs de politique de cohésion, ils «ont une logique d'intervention et une application différentes, répondant à des besoins de développement territorial, des domaines d'intervention ou du marché». Par conséquent, cette palette ne peut prendre la forme d'une solution unique mais doit tenir compte de facteurs tels que «la région géographique, le domaine politique, le type et la taille du bénéficiaire, la capacité administrative, les conditions de marché, l'existence d'instruments concurrents, l'environnement commercial et l'orientation budgétaire et économique». Le rapport demande également que des améliorations soient apportées afin de faciliter le recours aux instruments financiers et que la charge réglementaire soit allégée pour faciliter leur association avec des subventions. Il souligne l'importance des audits, des synergies avec d'autres aides de l'Union et d'une assistance technique adéquate pour les autorités.

Rapport d'initiative: [2016/2302\(INI\)](#); Commission compétente au fond: REGI; Rapporteur: Andrey Novakov (PPE, Bulgarie).